

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 41 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 27 MARS 2018

Présents : JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, CHARLES Valérie, JOLY Lionel, THIEVENT Claudine

Absents excusés : LORENTZ Jean-Jacques, MAIRE Corinne

Absent : FORESTIER Arnaud

Secrétaire de séance : BRENIAUX Blandine

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote du compte administratif 2017 de la commune
- 2) Approbation de compte de gestion 2017 du comptable
- 3) Affectation du résultat 2017
- 4) Vote des taxes locales 2018
- 5) Vote du budget primitif 2018
- 6) Étude de devis
- 7) Rapport annuel du SICTOM 2017
- 8) Demande de subvention
- 9) Questions diverses

1)Vote du compte administratif 2017 de la commune

Il est présenté par le Maire par section :

Résultat de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :	177 204,29 €		
Dépenses de fonctionnement :	131 522,30 €		
		Résultat de l'exercice :	+ 45 681,99 €
		Résultat antérieur reporté :	+ 5 074,41 €
		Résultat de fonctionnement clôturé :	+ 50 756,40 €

Résultat d'investissement

Recettes d'investissement :	61 965,43 €		
Dépenses d'investissement :	45 213,55 €		
		Résultat de l'exercice :	+ 16 751,88 €
		Résultat antérieur reporté :	- 38 363,33 €
		Résultat d'investissement clôturé :	- 21 611,45 €

Résultat définitif : + 29 144,95 €

Le Maire quitte la séance avant le vote du compte administratif. La présidence est assurée par Mme Blandine BRENIAUX, premier adjoint.

Appelés à se prononcer sur la gestion du maire, les conseillers municipaux adoptent à l'**unanimité** ce compte administratif.

Le maire rentre en séance et reprend la présidence.

2) Approbation du compte de gestion du comptable 2017

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, le conseil municipal a constaté que les montants présentés sur le compte de gestion sont strictement identiques à ceux du compte administratif 2017.

Le conseil **déclare** que le compte de gestion de la commune pour l'année 2017, établi par le Receveur, n'appelle **ni observation ni réserve** de sa part.

3) Affectation du résultat 2017

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats de 2017 au budget 2018, soit :
29 144,95 euros affectés au compte R 002 excédent reporté de fonctionnement et
21 611,45 euros affectés **prioritairement** au compte 1068 afin d'apurer le déficit d'investissement.

4) Vote des taxes locales 2018

Sur proposition du maire, le Conseil municipal **décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition** des trois taxes communales, soit :

taxe d'habitation	9,77 %
taxe foncière (bâti)	18,44 %
taxe foncière (non bâti)	24,10 %

Le produit fiscal attendu pour 2018 est de 86 544 € si les bases établies par les impôts restent inchangées.

5) Vote du budget primitif 2018 de la commune

Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2018 pour la commune ainsi présenté.

	proposition 2017	réalisation 2017	proposition 2018
DEPENSES	384 794,00	215 099,18	396 620,00
Dépenses de fonctionnement	198 741,00	131 522,30	204 936,00
Dépenses d'investissement	186 053,00	83 576,88	191 684,00
RECETTES	384 794,00	244 244,13	396 620,00
Recettes de fonctionnement	198 741,00	182 278,70	204 936,00
Recettes d'investissement	186 053,00	61 965,43	191 684,00
EXCEDENT GLOBALISE		29 144,95	

6) Étude de devis

Volets de la salle polyvalente :

Après étude des différentes propositions, **le conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise AFMS du Triangle d'Or d'un montant de 1 818,00 € TTC pour la fourniture et la pose de 3 volets roulants pour la salle polyvalente.**

Il accepte également à l'unanimité le devis de l'entreprise GITEM d'un montant de 186 € TTC pour l'électrification de ces volets.

7) Rapport annuel 2017 du SICTOM

Il est présenté par Mickaël CRINQUAND, délégué au SICTOM.

La quantité de déchets du bac gris a chuté de 2,49 % entre 2016 et 2017, celle du bac bleu a augmenté de 3,65 %.

La quantité de déchets apporté à la déchetterie a elle, augmentée de 3,37 %.

Le rapport est adopté à l'unanimité et reste consultable en Mairie.

Il est rappelé aux habitants que les bacs d'ordures ménagères doivent être rentrés dès le lendemain de la collecte.

8) Demande de subvention

L'USA Rugby demande une subvention, dont le montant est libre, pour un enfant de Pupillin inscrit dans leur club.

Après renseignement, la commune n'a plus cette compétence et c'est à la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins Coeur du Jura, par le biais de l'OIS (Office Intercommunal du Sport) de verser cette subvention.

9) Questions diverses

Suite aux courriers adressés aux parlementaires Jurassiens pour leur faire part des inquiétudes, des critiques et des dangers que génère le CETA, (traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada), Mme CHAUVIN Marie-Christine, Sénateur du Jura et M. Jean-Marie SERMIER, Député ont répondu qu'ils resteront vigilants au juste équilibre des échanges commerciaux que ce traité prévoit entre l'Europe et le Canada.

INFORMATIONS :

Inventaire des arbres remarquables :

La communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura lance l'inventaire des arbres remarquables sur son territoire. Ces arbres exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé ou encore leur légende peuvent faire l'objet d'une action de préservation, de pédagogie et de tourisme. **Si vous avez connaissance d'un arbre remarquable sur la commune, merci de le communiquer à la Mairie.**

TNT : Le 23 mai prochain, les fréquences de la TNT changent, c'est à dire que vous pourrez perdre certaines chaînes. Pour les récupérer, vous devrez procéder à une recherche de chaînes sur l'ensemble de vos téléviseurs.

Travaux réseau d'eau : Les travaux se poursuivront par une deuxième tranche Rue du Ploussard : de la Rue Bagier à la Rue du Chardonnay, ainsi qu'une partie de la Rue du Savagnin. Afin que la circulation puisse être maintenue Rue du Ploussard, l'entreprise entreposera ses matériaux sur le parking de l'église qui sera fermé au stationnement ainsi qu'aux jeux.

L'entreprise s'engage à remettre en état le parking et l'aire de jeux.

La rue du Savagnin sera également fermée à la circulation dès le début des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Le maire

La secrétaire de séance

Christian JAQUIER

Blandine BRENIAUX